Québec
Ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime
Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

■COMMUNIQUÉ■

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW CODE 01
Hebdos

Projet d'un pont sur le Saguenay
Les ministres Jacques Baril et Rosaire Bertrand annoncent le lancement de l'étude d'impact environnementale

BAIE-COMEAU, le 24 septembre 2001 – Le ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime, monsieur Jacques Baril, et le ministre délégué responsable de la région de la Capitale Nationale, monsieur Rosaire Bertrand, annoncent le lancement d'une étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet de réalisation d'un pont sur le Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac.

« L'annonce d'aujourd'hui fait suite à plusieurs mois de réflexion sur ce projet majeur pour la région, indique le ministre Jacques Baril. J'ai pris en compte les études d'opportunité réalisées, les revendications des élus, des différents organismes concernés par le projet et des commentaires de plusieurs personnes. Je suis convaincu que la réalisation de l'étude d'impact va nous permettre de mieux analyser la justification de ce projet en tenant compte du besoin d'avoir un lien routier continu et des impacts économiques et environnementaux de ce projet. »

L'objectif principal du mandat d'étude est d'analyser la faisabilité technique, économique et environnementale de plusieurs variantes de tracés pour la réalisation de ce projet. L'étude nécessitera un investissement de quelque 2 M$.

L'étude d'impact tient compte des préoccupations environnementales à toutes les phases de réalisation du projet depuis sa conception jusqu'à son exploitation; elle aide à concevoir un projet plus soucieux du milieu et des gens qui l'habitent sans remettre en jeu sa faisabilité technique et économique. Elle prendra aussi en compte les opinions, les réactions et les principales préoccupations des individus, des groupes et des collectivités.

« À titre de ministre parrain pour la circonscription électorale de Saguenay, je suis heureux de participer à cette annonce, a indiqué monsieur Bertrand. En plus de faciliter

la circulation routière, ce projet pourrait avoir des retombées économiques intéressantes pour l'ensemble des territoires de Saguenay et de la Côte-Nord s'il voit le jour » a conclu le ministre.

Le milieu associé au projet

Bien que maître d'œuvre des études, le ministère des Transports du Québec en confiera la réalisation à une firme spécialisée. Le Ministère entend associer étroitement le milieu à toutes les étapes de réalisation des études. Il mettra donc sur pied un mécanisme permettant aux représentants des régions touchées par le projet de commenter et d'influencer le mandat qui sera confié à cette firme.

Lorsque l'étude d'impact sera terminée, le ministère des Transports du Québec déposera l'étude auprès du ministre de l'Environnement qui en évaluera la conformité et demandera au Bureau des audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, d'enclencher le processus de consultation publique.

- 30 -

Sources : Karine Giasson
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux Transports
et à la Politique maritime
Tél. : (418) 643-6980

Marie-Rose Sénéchal
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué responsable
de la région de la Capitale Nationale
Tél. : (418) 644-2880